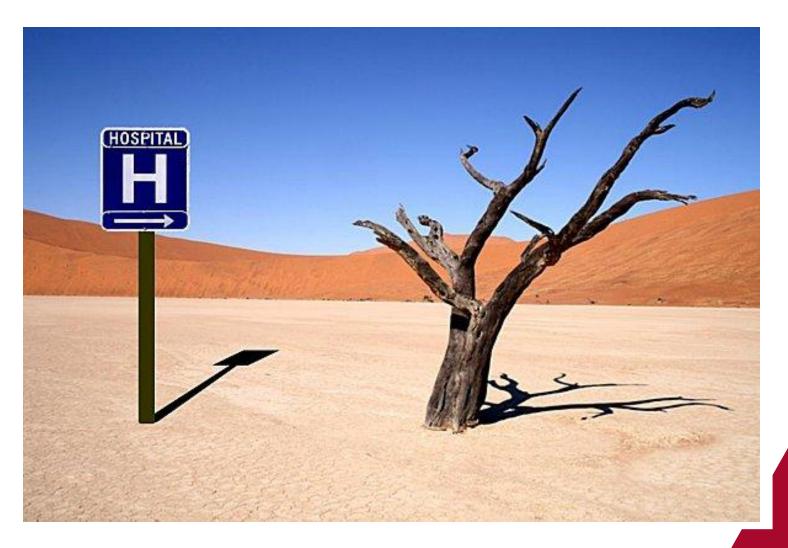
Comment attirer les médecins dans le désert



Atelier Thématique du 12 novembre 2025 Péronne





L'accès au soin, préoccupation majeure des Français

- La santé et l'accès au soin figurent parmi les principales préoccupations des Français
- >11% des Français n'ont pas de médecin traitant
- 87% des Français vivent dans un désert médical
- 21 départements sans unité de soins palliatifs
- 1 enfant sur 2 n'a pas accès aux soins psychiatriques



Actions et réformes en cours

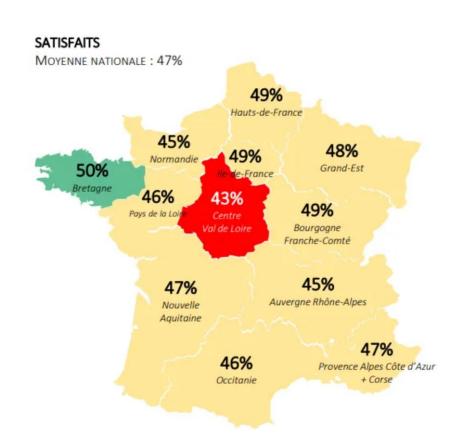
- Suppression du numerus clausus
- Proposition d'un médecin traitant aux 700000 personnes en ALD (Affection Longue Durée)
- Mission de solidarité territoriale (2 jours /mois)
- Docteur Junior 4eme année d'internat de médecine générale
- Aides à l'installation

• ...

Bonnes ou mauvaises idées? Quel rôle et quelle place pour les élus locaux?







La majorité des Français pas satisfaits de l'action de leur maire

Dans ce contexte très sombre, plus de la moitié des Français (53%) **ne font pas confiance à leur maire** pour améliorer l'accès à la santé et la prévention dans leur commune. Un manque de confiance lié à l'insatisfaction : **51% des Français disent avoir été insatisfaits de l'action** de leur maire dans ce domaine ces dernières années. Pourtant, le maire reste l'élu préféré des Français, et l'implication des maires a été saluée lors de la crise sanitaire. Dans la région Centre-Val-de-Loire, seuls 43% des sondés se disent satisfaits de l'action de leur maire en termes de santé ces dernières années.

Extrait de l'enquête d'ICI (ex-France-Bleue)

Nous allons essayer de lister ce qu'ils peuvent faire



Pour échanger sur ce dossier

- Sylvain Charbonnier

 Assistant parlementaire du Sénateur Rémi Cardon
- Hélène TAILLANDIER, Directrice de la délégation de la Somme de l'ARS
- Marie Gabrielle DUBREUIL,
 Directrice de la CPAM de la Somme
- Marion DA ROS POLI et Edrian ROSSIGNOL
 de l'ANEMF Association Nationale des Etudiants en Médecine de France
- Gilles NOEL, vice-président de l'AMRF -
- Vous,
 Elus locaux présents ce soir









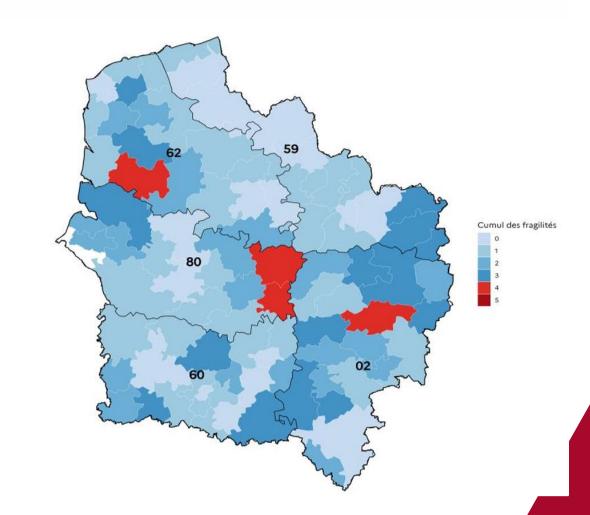






Cartographie régionale des vulnérabilités

ECPI	Dpt	Population
Communauté de communes des Pays de la Serre	02	14 628
Communauté de communes des 7 Vallées	62	29 950
Communauté de communes de la Haute Somme	80	27 103
Communauté de communes de l'Est de la Somme	80	20 143





EPCI de la Haute Somme

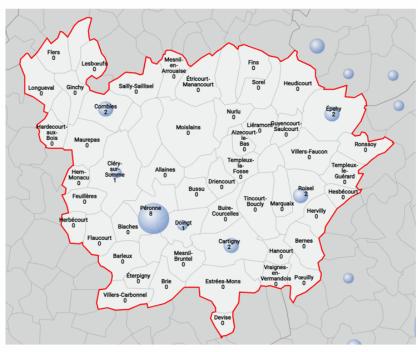
Carte d'identité de l'offre de soins

Zonage	Nombre de	
médecins 2022	communes	
ZIP	0	
ZAC	59	
ZAR	1	
Hors zonage	0	

Nb MG au 31/12/24

Tranche d'âge	Nombre
Moins de 40 ans	3
40 à 49 ans	3
50 à 54 ans	0
55 à 59 ans	3
60 ans et plus	9
Total	18

Localisation des MG au 31/12/2024



	MSP	CDS	CPTS
Nombre	3	0	0
Nom / Localité	MSP de Combles		
	MSP Epehy		
	MSP Roisel		

Zoom sur...



Solidarité territoriale

Principes généraux

- Instauration d'une mission de solidarité obligatoire pour les médecins jusqu'à 2 jours par mois avec concrètement :
- la mise en place d'un dispositif de « consultations avancées » au profit des territoires les plus critiques ;
- un dispositif concentré dans un premier temps sur la médecine générale ;
- une organisation de plannings définis à l'avance (modèle permanence des soins), avec objectif de relai entre médecins pour assurer une continuité d'exercice sur ces territoires vulnérables, en lien avec les ordres départementaux
- Dans un second temps, élargissement de cette mission de solidarité à l'ensemble des zones sous-denses et audelà du premier recours;
- Une solidarité territoriale portée également par les établissements de santé via des consultations « hors les murs » de médecins spécialistes vers les territoires les plus en tension



La solidarité territoriale

- Le principe: Aller 2j/mois dans les territoires les plus en tension
- Officiellement en place depuis septembre 2025
- Quelles limites?
 - Adéquation entre les sites en attente et le nombre de bénévoles?
- Quels freins?
 - Gestion technique et financière définie?
- Quels leviers? Quel éventuel soutien des élus locaux?
 - Locaux disponibles? besoin d'hébergements?



Les Docteurs juniors

- Le principe: 4eme année d'internat pour la médecine générale avec une pratique en autonomie mais supervisée
- Sera en place en novembre 2026, autrement dit « demain »
- Quelles limites?
 - Cela ne va-t-il simplement pas retarder l'arriver des nouveaux médecins
- Quels freins?
 - Suffisamment de MSU? (Maitre de Stage Universitaire)
- Quels leviers? Quel éventuel soutien des élus locaux?
 - Locaux disponibles? besoin d'hébergements?

Au-delà des réformes à venir



Quelques exemples d'actions menées par les élus locaux

- Salarier un médecin par la commune
 - Exemple de Bernaville <u>Article ICI Picardie</u>
- Investir dans des locaux
 - Très nombreux exemples avec plus ou moins de succès
 - Vidéo sur le cas de Trois-Rivières
 - Rachat du centre social de Picquigny par la commune Article ICI Picardie
- Mettre en place une cabine de télémédecine
 - Exemple de « La Boussole » site internet de la CC2SO
- Veiller à son attractivité « globale »
 - A Hallencourt, l'installation d'une mini-crèche a été décisif pour l'arrivée d'une médecin (vidéo à ce sujet)

Bonnes ou mauvaises idées?

Quelles limites, quels facteurs de réussite mais aussi quelles aides?









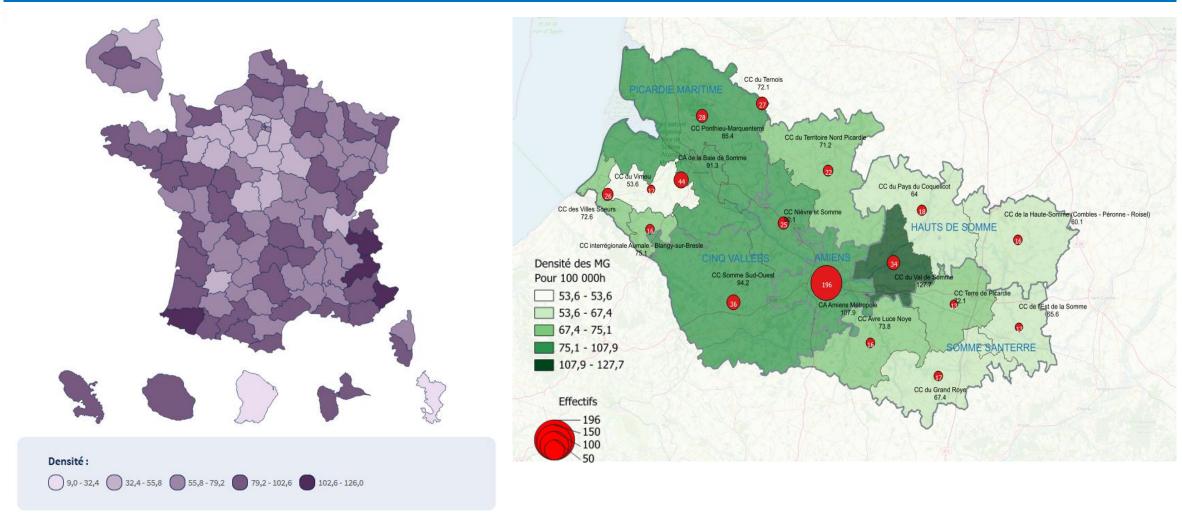
Comment attirer les médecins dans le désert ?

Atelier thématique du 12 novembre 2025 Péronne





Peut-on vraiment parler de désert médical pour la Somme ?



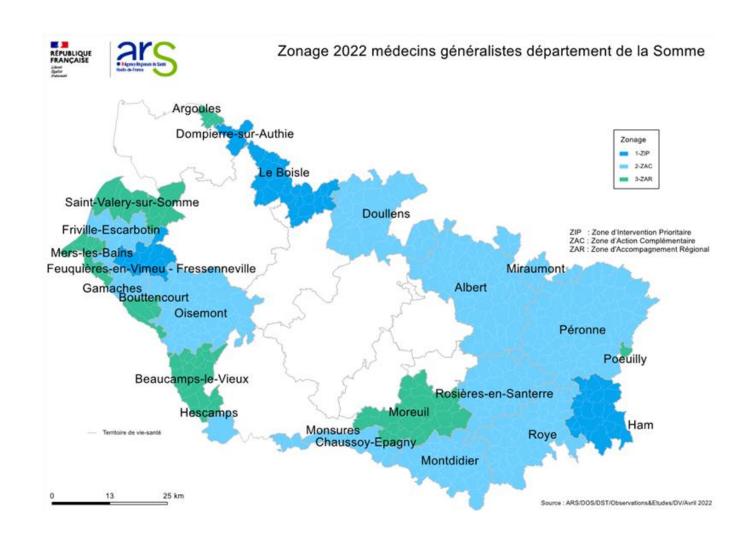
- Densité de médecins généralistes (31/12/2024) : **87** pour 100 000 habitants dans la Somme vs **76** France entière
- Taux de patients en ALD avec médecin traitant (31/10/2025) : 97,12 % dans la Somme vs 95,97 % France entière
 Des indicateurs satisfaisants mais plus nuancés dans certains EPCI

Comment attirer et fidéliser des médecins en zones sous denses ?

Zonage

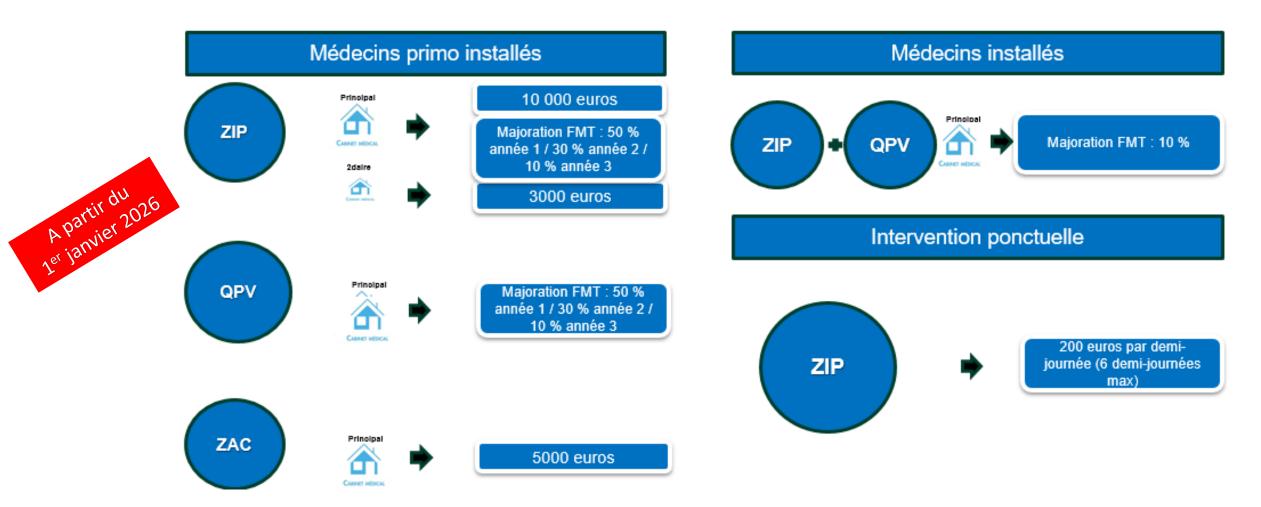
L'objectif du zonage est d'organiser les dispositifs incitatifs à l'installation de médecins généralistes dans les territoires les plus prioritaires, donc au final améliorer l'accès à un médecin généraliste sur tout le territoire

Un zonage révisé tous les 2 ans : ce que nous actons aujourd'hui pourra bouger dans 2 ans, en fonction des dynamiques d'installation, depuis la loi Valletoux de fin décembre 2024.



Comment attirer et fidéliser des médecins en zones sous denses ?

Versement d'aides à l'installation et au maintien de l'activité en zones sous denses



Comment attirer et fidéliser des médecins en zones sous denses ?

Un accompagnement des projets d'installation : un guichet unique

- Informations sur les dispositifs d'aides et subventions (ex. contrats incitatifs, aides à l'installation, exonérations fiscales).
- Accompagnement administratif personnalisé : inscriptions auprès de l'URSSAF, démarches avec l'ARS, conventionnement à la CPAM, et obtention des autorisations nécessaires.
- Orientation vers les opportunités locales : locaux disponibles, intégration dans des équipes de santé existantes via les CPTS, et besoins identifiés sur le territoire.
- > Soutien logistique : aide au logement, scolarisation des enfants et découverte du cadre de vie dans la Somme.
- Accompagnement et financement à la création de l'activité entrepreneuriale (régime juridique, prévisionnel...).



















Comment optimiser l'offre de soins ?

En libérant du temps médical grâce au recrutement d'un assistant médical

Ses missions après une formation spécifique :

- Missions administratives : accueil, gestion du dossier patient, comptes rendus, ...
- Préparation de la consultation : aide au déshabillage/habillage, prise de constantes, participation au dépistage, ...
- Mission de coordination : organisation de parcours avec les autres acteurs en ville ou en établissement

Son financement : versement d'une aide financière pérenne et individuelle pouvant atteindre pour un temps complet 38 000 € la 1^{ère} année, 28 000 € la 2^{ème}, 22 000 € la 3^{ème} et les suivantes.

En accompagnant la réforme des docteurs Juniors

la 4^{ème} année d'internat de médecine générale va se déployer à la rentrée de septembre 2026, notamment en zone sous-dense.

A noter que le nombre d'internes en médecine générale est passé de 84 en 2019 à 102 en 2024, soit +21%. Enjeu d'identifier des lieux d'accueil pour ces futurs médecins, ciblage des zones prioritaires et travail avec les élus pour faciliter l'accueil (locaux, hébergement, transport). Nous avons déjà augmenter le nombre de maîtres de stage de +40% (167 aujourd'hui). Recensement en cours des maîtres de stage en capacité d'accueillir un docteur junior.

En mettant en place des consultations solidaires

Comment optimiser l'offre de soins ?

En mettant en place des consultations solidaires

- **Deux EPCI prioritaires** : CC de la Haute-Somme ; CC de l'Est-de-la-Somme.
- Rencontre des élus et professionnels pour les lieux d'accueil et les services proposables (hébergement, transport, etc)
- Inscription des médecins volontaires sur plateforme Ma démarche santé
- Prise de RDV en ligne Territoires de test de la mission de solidarité sur « RDV service public »
- Forfait de 200€ / jour en plus des tarifications des consultations
- Mesure régionale pour financer les charges liées à l'accueil des médecins volontaires avec un forfait journalier dans le cadre de cette expérimentation.

